

Matières du tems. Fevrier 1715. 99
 de à Siralsfond, & de ce qu'il étoit d'intelligence avec Sa M. Suedoise, ennemi déclaré de la Couronne de Dannemarck. Sa M. D. donna aussi connoissance de cette nouvelle entreprise, à la Diette de Ratisbonne, en lui communiquant un Traité du 21. Janvier 1713. signé par les Ministres du Duc de Holstein, & ceux de Suede, pour livrer la Forteresse de Tonninguen au Général Steimbock, au préjudice des interêts du Dannemarck. Le Ministre de Holstein présenta en même tems un Mémoire à la Diette, dans lequel il expose, que s'il a été fait quelque convention entre les Ministres du Duc son Maître, avec le Général & les Ministres de la Couronne de Suede, ce n'a été que par pure necessité, dans la vûe de s'oposer aux invasions des Danois, qui les premiers violerent la Neutralité du Holstein en introduisant des armées, qui y avoient déjà fait beaucoup de dégât, & causé des dommages irréparables. Que S. M. D. sçavoit bien, que ce fut par la mediation de la Maison de Holstein-Gottorp, & dans la vûe d'éteindre le feu de la guerre en ce Pais-là, pour y rétablir la Paix & la tranquillité, qu'on persuada enfin le Général Steimbock, de se rendre prisonnier de guerre avec ses troupes, à condition d'être promptement échangé, ou mis en liberté en payant la rançon convenüe; que cependant Sa M. D. les a toujours retenus contre la bonne foi du Traité: que d'ailleurs Sa M. avoit déclaré le 30. Mars 1713. qu'elle ne conserveroit aucun ressentiment contre le Duc Administrateur, ses Ministres, ni autres, soit de l'introduction des Suedois dans

Raisons alléguées de part & d'autre à la Diette de Ratisbonne.